



Répartition des frais scolaires et médicaux non respectés

Par irevana, le 29/02/2012 à 12:12

Bonjour,

Divorcés, nous avons chacun un enfant à charge. Cependant mon enfant à charge ayant des frais scolaires très élevés et des frais médicaux d'orthodontie+lentilles ... Pour plus d'équité, il a été prévu que nous présentions chacun nos frais et que celui qui a la plus petite somme la déduise et paie le solde restant à l'autre.

Or, cela ne se passe jamais bien, fausses factures, dénie de paiement pour toutes sortes de causes non avérées. Je dois passer mon temps à fournir des preuves supplémentaires et déjouer ses malversations, prouver ses fausses factures, fausses déclarations, au final chaque fois plus de 6 mois passent et l'affaire n'est toujours pas terminée. Bien souvent je laisse tomber car les frais d'avocats et de pertes de temps sont plus élevés que les sommes à réclamer.

Ne peut-on pas demander à un médiateur de faire nos comptes et de vérifier avant l'acceptation du paiement de Monsieur, Paiement à chaque fois farfelue selon son bon vouloir.

Merci